

Corrigé offert par SES réussite

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information

Question 1. Vous présenterez deux déterminants de la participation électorale.

La participation électorale dépend de plusieurs facteurs sociaux qui influencent la probabilité d'aller voter.

Tout d'abord, le niveau de diplôme constitue un déterminant important de la participation électorale. Les personnes les plus diplômées disposent souvent d'un capital culturel plus important qui leur permet de mieux comprendre les enjeux politiques. Elles se sentent donc plus compétentes pour participer à la vie politique et votent plus régulièrement.

Par exemple, les personnes ayant fait des études supérieures votent en moyenne plus souvent que celles ayant un faible niveau de diplôme.

Ensuite, le niveau de vie ou les ressources économiques influencent également la participation électorale. Les individus disposant de revenus plus élevés sont souvent davantage intégrés socialement et politiquement et participent plus facilement aux élections.

Par exemple, les ménages les plus aisés votent généralement plus régulièrement que les ménages les plus modestes.

Ainsi, le niveau de diplôme et le niveau de vie sont deux déterminants importants de la participation électorale.

Question 2. À partir du document, montrez comment différentes variables influencent l'abstention systématique.

Le document montre que l'abstention systématique varie selon plusieurs variables sociales, notamment le diplôme, la catégorie sociale et le niveau de vie.

Par exemple, l'abstention systématique est de 25 % chez les personnes sans diplôme contre 8,2 % chez celles ayant un diplôme supérieur au bac.

Calcul de l'écart :

$$25 - 8,2 = 16,8 \text{ points}$$

Coefficient multiplicateur :

$$25 / 8,2 \approx 3,05$$

L'abstention systématique est donc environ 3 fois plus élevée chez les personnes sans diplôme.

Elle est également plus forte chez les ouvriers (16 %) que chez les cadres et professions intellectuelles supérieures (6,4 %).

Calcul de l'écart :

$$16 - 6,4 = 9,6 \text{ points}$$

Coefficient multiplicateur :

$$16 / 6,4 = 2,5$$

L'abstention systématique est donc 2,5 fois plus élevée chez les ouvriers que chez les cadres.

Enfin, l'abstention systématique est plus élevée chez les ménages les plus modestes : 20,7 % pour les 25 % les plus pauvres contre 7,2 % pour les 25 % les plus riches.

Calcul de l'écart :

$$20,7 - 7,2 = 13,5 \text{ points}$$

Coefficient multiplicateur :

$$20,7 / 7,2 \approx 2,88$$

L'abstention systématique est donc environ 2,9 fois plus élevée chez les ménages les plus pauvres.

Question 3. À l'aide du document, expliquez pourquoi le vote peut être considéré comme un acte collectif.

Le vote peut être considéré comme un acte collectif car il est influencé par les appartenances sociales des individus. Les comportements électoraux varient selon la position sociale, le diplôme ou le niveau de vie.

Par exemple, le vote systématique concerne 45,1 % des cadres et professions intellectuelles supérieures contre 26,1 % des ouvriers.

Calcul de l'écart :

$$45,1 - 26,1 = 19 \text{ points}$$

Coefficient multiplicateur :

$$45,1 / 26,1 \approx 1,73$$

Le vote systématique est donc environ 1,7 fois plus fréquent chez les cadres que chez les ouvriers.

On observe également que le vote systématique concerne 46,7 % des 25 % les plus riches contre 28,5 % des 25 % les plus pauvres.

Calcul de l'écart :

$$46,7 - 28,5 = 18,2 \text{ points}$$

Ces différences montrent que les individus appartenant à un même groupe social ont souvent des comportements électoraux proches. Le vote est donc influencé par les appartenances sociales et peut être considéré comme un acte collectif.